Lucette, 60 ans (93)

J’ai aussi une ordonnance en cours de validité mentionnant mon traitement complet pour la durée du séjour qui correspond au contenu de mon bagage à main exclusivement réservé à cela.

Le reste de la réserve de matériel se trouve dans mon bagage en soute, dans lequel j’ai glissé une pompe à insuline de rechange en cas de besoin.

Quand on est porteur de pompe et que l’on arrive au portique d’embarquement, il y a deux solutions : soit on enlève le dispositif, on le place dans le bagage à main puis on le remet sur soi après en salle d’embarquement, soit on conserve la pompe sur soi pour passer le portique, on le signale à un agent de sûreté et celui-ci procède à une palpation de sécurité.

Avant, c’était la galère pour un diabétique de partir en voyage en avion maintenant c’est beaucoup plus facile, depuis l’accord avec la DGAC (Direction Générale de l’Aviation Civile). Ce qui est dommage, c’est que cet accord ne concerne que les aéroports français…

Crédit photo : © AFD